

vessie, car le premier temps de l'opération consiste à faire vider la vessie. Et la preuve que le permanganate ne se décompose pas c'est qu'il est expulsé ayant la même couleur qu'à son entrée. Et l'on sait (on doit savoir) que la solution se décolore en se décomposant. Et cette décomposition est moins à craindre qu'on ne pourrait croire au premier abord, car une solution au millième mélangée avec un volume égal d'urine très riche en chlorure de sodium et a forte odeur ammoniacale n'est entièrement décolorée qu'après 24 heures.

Ceux qui ont pratiqué les lavages, savent qu'il arrive souvent que le malade ne peut uriner son permanganate. Il y a retention. Il doit donc partir avec, ce que je laisse faire sans crainte, au premier call de rue, après cinq ou dix minutes, le malade laisse sortir la solution. Or toujours dans ces conditions, la couleur du permanganate persiste.

Voilà ce que j'ai à répondre à cette furieuse attaque. Et maintenant tout en souriant, je me demande pourquoi mon très honoré confrère n'a pas profité de "La Clinique" pour faire ses objections, ou n'est pas tout simplement venu m'en parler, au lieu de discourir médecine devant des gens qui n'en sont pas.

ADELSTAN DE MARTIGNY,

20 décembre, 1895.

---

Extrait des minutes du Conseil de l'Association Médicale des Etudiants, Université Laval :

Le Conseil de l'Association Médicale des Etudiants est heureux d'enregistrer l'offre gracieuse de LA CLINIQUE d'une jolie prime, à titre d'encouragement, pour être décernée à l'auteur du meilleur travail fait par un étudiant et donné devant l'association, durant l'année universitaire 1895-96.

Elle a chargé son secrétaire de transmettre les remerciements sincères de l'Association aux donateurs, et de les assurer du plaisir causé aux membres par cette marque d'intérêt à eux portée par leurs aînés de la profession

Quant aux conditions du concours, elles ont été arrêtées comme suit :

1. Le sujet du travail devra être un point de médecine (médecine, en tant que comprenant tout l'Art Médical).
2. Le travail devra couvrir de 6 à 8 pages de papier "foolscaps".
3. La manière dont le travail sera donné de vive voix à l'association devra aussi être prise en considération.
4. Ont été choisis pour juges du concours : MM. les directeurs de LA CLINIQUE : M. le docteur Hervieux, directeur de l'Association, et M. le professeur de Pathologie Interne, M. le docteur Demers.
5. Tous les manuscrits devront être remis au président de l'Association avant le 1er mars 1896.

EUGENE ST-JACQUES,

Président.

EUGENE VIROLLE,

Secrétaire.

Montréal, Novembre, 1895.